

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

Bruxelles, le 23 Octobre 2018

**Personnalités de l'opposition et de la société civile
placées par le régime burundais sous des mandats
d'arrêts internationaux fantaisistes.**

Transmis copie pour information à :

Son Excellence Yoweri Kaguta Museveni
Président de la République Ougandaise
et Médiateur dans le conflit burundais.

à Kampala

Avec les assurances de notre plus haute Considération.

A Son Excellence Monsieur Benjamin William Mkapa,
ancien Président tanzanien et Facilitateur dans le Conflit
burundais.

à DAR-ES-SALAAM

**Concerne : NON AU TROC HONTEUX DES MANDATS ÉMIS A L'ENCONTRE DES
MILITANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DE L'OPPOSITION CONTRE UN
ARRÊT DES POURSUITES DEVANT LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE –
LA JUSTICE INDIGNE NE PASSERA PAS.**

Excellence Monsieur le Facilitateur,

Lors de la rencontre de consultation à Bruxelles en Septembre 2018 entre une équipe de la facilitation et certains acteurs politiques en exil, le chef de la délégation l'Ambassadeur Kapyra a annoncé que la facilitation était en train de négocier dans un cadre tenu encore secret une amnistie générale pour que les personnes se trouvant sur la liste des mandats d'arrêt à caractère politique, dressée par le pouvoir de Bujumbura puissent être invitées au prochain round du dialogue inter-burundais et par après, participer aux élections de 2020.

A ce moment-là, nous n'y avons pas cru, mais les informations à notre disposition nous confirment la poursuite de ce dossier par votre équipe. Nous prenons dès lors la liberté de porter à votre connaissance, et à celle de l'opinion ce qui suit :

1. Nous ne sommes pas demandeurs d'une amnistie qui aurait pour contrepartie une amnistie générale qui déchargerait en même temps et en contrepartie, les criminels actuels au pouvoir à Bujumbura qui, depuis avril 2015, sont en train de commettre des crimes contre l'humanité endeuillant ainsi le peuple burundais.
2. Par conséquent nous refusons de mandater qui que ce soit dans cette affaire.

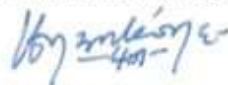
bsy -

3. Notre préoccupation reste que les auteurs de crimes relevant de la compétence de la Cour pénale internationale, doivent comparaître devant une juridiction indépendante et être jugés.
4. Quant à nous, nous ne craignons pas le verdict d'une justice libre et indépendante car nous savons que nous n'avons commis aucune infraction quelle qu'elle soit. Nous serions dès lors honteux de négocier des contreparties pour des crimes que nous n'avons pas commis et notre combat n'est pas carriériste. Il est fondé sur la conviction que la paix reviendra dans notre pays si justice est rendue.
5. Dès lors, nous ne pouvons imaginer un accord issu du 5ème et dernier round du dialogue inter-burundais qui viendrait consacrer l'impunité en déchargeant les criminels, un accord qui servirait de prétexte pour demander au Conseil de Sécurité des Nations Unies d'instruire la Cour Pénale Internationale de suspendre l'enquête judiciaire sur le Burundi au nom d'une soit disant paix. Ce cycle infernal de violences répétées basées sur des amnisties successives des belligérants dont les mains sont ensanglantées, ne construira jamais une paix durable. Il faut qu'ensemble nous ayons le courage de mettre un terme par la justice à la répétition de la violence dans l'injustice. C'est aussi votre rôle de facilitateur d'y contribuer.
6. Nous lançons plutôt un appel vibrant à la Cour Pénale Internationale de poursuivre ses enquêtes en totale indépendance en recherchant sans concession aucune, les preuves des infractions poursuivies et sans hésiter d'émettre des mandats contre les présumés criminels et cela sera justice et consolation au peuple burundais en détresse. Plus fondamentalement, c'est la seule route envisageable pour les familles de victimes qui ne désarmeront pas.
7. A la Communauté internationale, nous demandons de soutenir l'effort pour la Justice et de placer le Burundi sous haute surveillance pour prévenir le pire. Entre-temps, il faut promouvoir de vraies négociations pour que les vraies questions trouvent de vraies réponses.
8. Ceux qui sont conviés au dialogue inter burundais, nous les supplions de faire preuve de patriotisme et d'humanisme en n'oubliant pas une seconde les martyrs de la lutte contre la tyrannie au Burundi. Ces martyrs et leurs familles ne transigeront pas sur le projet de justice.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Facilitateur, l'expression de notre haute considération.

Pour les personnalités placées sous mandats d'arrêt internationaux qui revendiquent le droit d'être innocentées et qui refusent de servir de monnaie d'échange.

Mr Léonidas HATUNGIMANA



Transmis copie pour informaton à :

- Son Excellence Antonio, GUTERRES, Secrétaire général des Nations-Unies
- Son Excellence Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine
- Missions diplomatiques et consulaires accréditées au Burundi (toutes)